

Avant une anesthésie, quelles consignes de jeûne devrai-je respecter ?

Le site du Docteur Djamila DELAMBRE

Adresse du site : www.docvadis.fr/djamila-delambre



Validé par
le Comité Scientifique Anesthésie - Réanimation

Durant la consultation d'anesthésie avant une opération, le médecin anesthésiste vous donnera des consignes de jeûne qu'il faudra respecter à la lettre, au risque de devoir retarder la chirurgie. La durée de ce jeûne avant l'opération dépend du type d'aliment et de boisson.

Pourquoi dois-je être à jeun ?

Avant une intervention chirurgicale programmée, une période de jeûne doit être respectée pour que votre estomac soit entièrement vide durant l'anesthésie. En effet, il existe un risque de vomissement sous anesthésie générale qui peut être responsable de complications pulmonaires graves.

Que puis-je manger et boire ?

Les règles sur le jeûne préopératoire sont adaptées à votre situation par le médecin anesthésiste.

En général il est recommandé :

- pour les solides, les produits lactés, les soupes, les jus de fruits avec pulpe : arrêt à partir de minuit ou six heures avant l'intervention

- pour les liquides clairs (eau, thé et café sans lait, jus de pomme ou d'orange sans pulpe) : arrêt deux heures avant l'intervention
- pour le tabac et le chewing-gum : arrêt deux heures avant l'intervention. Ils sont responsables d'une sécrétion de sucs gastriques qui remplissent l'estomac même en l'absence de prise alimentaire. Cependant, plus la dernière cigarette est fumée bien avant l'intervention, mieux c'est.



Que se passe-t-il si je dois être opéré en urgence et que je ne suis pas à jeun ?

Si l'opération doit avoir lieu dans les six heures, l'équipe médicale pratiquera une vidange de l'estomac, en utilisant une sonde gastrique ou en vous administrant un médicament qui provoquera cette vidange.

Si l'urgence est vitale, le médecin anesthésiste adaptera ses protocoles (utilisation de curares d'action très rapide, injection de morphiniques après l'intubation, etc.).

Je dois prendre des médicaments alors que je suis à jeun : comment faire ?

Le médecin anesthésiste a prévu lors de la consultation d'anesthésie les médicaments que vous devez prendre le jour de l'intervention. Vous pouvez les prendre même à jeun avec une petite gorgée d'eau.

J'ai la bouche sèche, puis-je boire un peu ?

Si vous êtes dans les deux heures avant l'intervention, vous ne pouvez pas boire, sauf une petite gorgée d'eau pour prendre vos médicaments. Néanmoins si vous avez la bouche ou les lèvres sèchent vous pouvez les humidifier avec une compresse imbibée d'eau, demandez au personnel soignant de vous aider.

Il est possible que vous vous sentiez un peu faible à cause du jeûne. Il n'y a rien d'inquiétant à cela, mais il ne faut pas manger car cela obligerait à décaler la chirurgie. Si vous êtes inquiet ou êtes sujet à des hypoglycémies diagnostiquées par un médecin, parlez-en à l'infirmier.